

Un cas de réécriture transdialectale au XVII^e siècle : le destin provençal de trois poèmes d'Isaac Despuech

Jean-François Courouau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/litteratures/400>

DOI : 10.4000/litteratures.400

ISSN : 2273-0311

Éditeur

Presses universitaires du Midi

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2015

Pagination : 255-262

ISBN : 978-2-8107-0387-6

ISSN : 0563-9751

Référence électronique

Jean-François Courouau, « Un cas de réécriture transdialectale au XVII^e siècle : le destin provençal de trois poèmes d'Isaac Despuech », *Littératures* [En ligne], 72 | 2015, mis en ligne le 07 décembre 2015, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/litteratures/400> ; DOI : 10.4000/litteratures.400



Littératures est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Un cas de réécriture transdialectale au XVII^e siècle : le destin provençal de trois poèmes d'Isaac Despuech

Jean-François COUROUAU

Les deux *Jardin deys Musos Prouvençalos* de 1665 et 1666, évoqués par Philippe Gardy dans ce volume, accueillent dans leurs pages des poèmes dont l'auteur est en réalité le poète montpelliérain Isaac Despuech (1583-1642). Les œuvres de cet auteur avaient précédemment paru à trois reprises : vers 1627 (édition perdue), en 1636 (Montpellier, Jean Pech) et dans une édition posthume de 1650 (Montpellier), procurée par le disciple de Despuech, Jacques Roudil, à partir de l'édition de 1636, mais aussi de textes non publiés auparavant¹. Deux textes de Despuech se retrouvent dans les deux *Jardins* :

– « L'embarquement, les conquêtes et l'heureux retour de Caramantran » (1636, 13-35 ; 1650, 27-49) est repris avec un titre provençal

1. Sur Isaac Despuech, dit Le Sage, on consulera Christian Anatole, « Isaac Despuech-Sage, un libertin », *Annales de l'IEO*, 4^e série, 2, automne 196, p. 245-257 ; Marcel Barral, « Montpellier d'Isaac Despuech, « le Sage », à l'abbé Favre : les influences d'un milieu urbain provincial sur la production du texte littéraire occitan et français, aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue des langues romanes*, 89/1, 1985, 51-71, ainsi que la thèse, malheureusement inédite, de Benoît Vieu (*Les Folies du sieur Le Sage (1636)*, thèse de l'Université Paul Valéry (Montpellier III), 2007). L'œuvre française et occitane de Roudil a été éditée par Marcel Barral, *Œuvres poétiques languedociennes et françaises*, Montpellier, Publications de l'Entente bibliophile, 1982-1983, 2 vol.

« L'embarquement, leis conquestes & l'hurous viagi de Caramantran » (1665, 123-148 ; 1666, 50-82).

– « Las Amours dau berge Florisee et de la belle bergeire Olive » (1636, 98-104 ; 1650, 112-118) figurent dans les recueils provençaux sous le titre « Leis Amours dou Bergié Florizeo, & de la Bergiero Olivo » (1665, 97-104 ; 1666, 94-101).

« L'embarquement » est un long poème de 722 octosyllabes consacré aux voyages entrepris par Caramantran (Carnaval, en occitan) à travers les pays qui bordent la Méditerranée, de l'Italie jusqu'au lointain Orient, en passant par Constantinople. D'une écriture très rabelaisienne, doté d'une verve jubilatoire, ce texte constitue une des plus puissantes réalisations de son auteur. Les « Amours » s'inscrivent dans la même lignée puisque le cadre pastoral qui n'est respecté qu'en apparence offre le spectacle d'une parodie du genre.

Le *Jardin* de 1666 comprend un autre poème de Despuech, paru seulement dans l'édition de 1650. Il s'agit également de la parodie, orientée dans le sens d'un érotisme appuyé, d'un genre consacré, d'origine médiévale, la chanson de la mal-mariée :

– « La Cansou de la Mau Maridado » (1650, 201-203) > « La Canson de la Mau Maridado » (1666, 260-262).

On peut donc considérer, en toute logique, que c'est de l'édition de 1650 que s'est servi l'adaptateur provençal (François de Bègue ?) pour établir son texte (Gardy 1986, I, 280-281, n. 7). Celui-ci n'est pas exactement semblable à l'original languedocien. Pour s'adapter à son lectorat provençal, une plume anonyme a procédé à un certain nombre de modifications plus ou moins significatives.

LA GRAPHIE

Un premier ensemble de modifications concerne la graphie de mots communs aux versions languedocienne et provençale. Un rapide sondage effectué sur le texte des *Amours* permet de distinguer les choix de l'adaptateur qui semble procéder par alignement sur la graphie française : 92 *asses* > *assez* ; 100 *prountamen* > *promptamen* ; 113 *jouyous* > *jouyoux* ; 121 *veni* > *venir* ; 124 *tantos* > *tantost* ; 127 *cauqu'un* > *quauqu'un* ; 135 *coumuno* > *coummuno* ; 187 *escard* > *escart* ; 189 *larounos* > *larrounos*.

Ces modifications sont d'abord destinées, peut-on penser, à faciliter la lecture pour un décodage effectué à partir de la langue « normale »

de l'écrit, le français. Le même souci de lisibilité se manifeste dans des corrections apportées au texte d'origine (28 *flagoulet* > *flageoulet*). Pour le reste, ce sont des choix personnels qu'effectue l'adaptateur, comme le rejet de l'y (13 *Aquy* > *Aqui*), la prédilection pour le double l (3 *Olivo* > *Ollivo* ; 4 *filan* > *fiellan*) ou, pour indiquer la mouillure du l, le graphème *lh* (1 *esmaila* > *esmailha*), le graphème *on* en finale (22 *courdons* > *courdots* ; 26 *amiravoun* > *amiravon*), le graphème <eu>, senti comme plus adapté que la graphie ancienne <eau> (26 *beautat* > *beoutat*) ou enfin l'utilisation du *z* pour la spirale dentale [z], intervocalique ou finale (53 *vesins* > *vezins* ; 130 *es* > *ez*).

Au total, ces changements paraissent être réalisés dans le but d'augmenter la lisibilité du texte, en recourant, pour l'essentiel, aux habitudes graphiques du français. Pour autant, l'adaptateur fait preuve d'un soin constant et d'une pratique relativement cohérente² qui témoignent d'une réflexion préalable sur la façon dont doit être transcrite la langue employée.

LA LANGUE

Les différences entre le languedocien oriental de Despuech et le provençal ne sont pas considérables. Les deux dialectes connaissent par exemple des phénomènes de vocalisation finale. L'adaptateur a cependant accompli un important travail de provençalisation que l'étude des 120 premiers vers de « L'ambarquement » permet de mettre en évidence. Les transformations concernent le système de l'article (*lous / las* > *leis* ; *das* > *deis* ; *dau* > *dou*), ainsi que la diphtongaison de lat. O (ex. 87 *pors* > *Pouerts*) ou la vocalisation lorsque celle-ci n'est pas effective dans le languedocien oriental de Despuech (ex. *Castels* > *Casteous*). La provençalisation affecte également le lexique (ex. 25 *cops* > *cous* ; 39 *prou* > *pron* ; 40 *darries* > *redies* ; 111 *embe* > *eme*) et la morphologie verbale (21 *Sen* > *Sian* ; 46 *Quau* > *Fau* ; première personne en *-i* : 96 *respouderre* > *respouderri*). Ces différentes informations, complétées par celles qu'il est possible d'extraire de l'étude de la langue employée dans les *Jardins* de 1665-1666 devraient permettre à un linguiste de situer géographiquement cet adaptateur. Sur la foi de la première personne en *-i* et d'une forme comme *rédié*, on peut cependant, avec toute la prudence qui s'impose, émettre l'hypothèse d'une origine marseillaise de ce personnage, ce qui pourrait confirmer l'hypothèse en faveur de François de Bègue dont on sait qu'il fut premier consul de Marseille en 1645-1646.

2. Les incohérences sont peu nombreuses. On signalera seulement, à côté de 13 *Aquy* > *Aqui*, le cas de 19 *Aqui* > *Aquy*, ainsi qu'une erreur manifeste, probablement due au prote, 178 *mangeon* > *mageon*.

Une mention particulière doit être réservée à l'étude des francismes. Il arrive en effet que l'adaptateur provençal remplace tel mot ou telle expression par un équivalent emprunté au français (550 *plaze* > *plezir* ; 557 *baloiars* > *boulevars* ; 598 *perdon* > *pardon* ; 611 *a pouncho de jour* > *au point dou jour*). Il convient cependant de signaler que ces changements ne sont pas très nombreux, d'une part, et que, d'autre part, ils peuvent se faire dans le sens inverse, l'adaptateur adoptant une forme endogène (30 *amo* > *armo* ; 54 *jusques* > *finc*³).

De façon générale, le passage du languedocien au provençal semble mené avec une telle rigueur qu'il paraît impossible de déceler derrière le texte provençal une quelconque origine montpelliéraine du texte de base.

LES SUPPRESSIONS

Les trois textes de Despuech tels qu'ils apparaissent dans les éditions provençales sont plus courts qu'à l'origine. Dans la « Canson de la Mau Maridado », l'adaptateur a supprimé trois strophes (n° 3, vv. 17-24 et n° 4, vv. 25-32 ; n° 9, vv. 65-72), ramenant ainsi le poème de 80 à 56 vers. Les critères retenus pour cette suppression ne sont pas aisés à déterminer. Les strophes supprimées ne paraissent pas d'un contenu plus égrillard que le reste du poème où abondent les métaphores dotées d'un sens érotique. Le sens de la démarche est en revanche plus clair dans les « Amours » où l'adaptateur a supprimé cinq strophes de huit vers (n° 13 ; n° 15 ; n° 18 ; n° 20 ; n° 26). Leur point commun réside dans leur caractère périphérique par rapport à l'action principale : évocation, sous forme de redite par rapport à la strophe précédente, de la tristesse du berger (n° 13), description de l'aube (n° 15) et des efforts de Florisée pour améliorer sa tenue (n° 19), annonce de la déclaration du berger à la bergère (n° 26). Il n'est pas sûr que l'élimination de la strophe n° 18, toutefois, facilite la compréhension du texte. Dans la strophe 16, Florisée demande à un paysan s'il a rencontré la bergère et son troupeau. Le paysan commence par faire une réponse négative (n° 17), mais se ravise dans la strophe 18, supprimée par l'adaptateur. Or le récit provençal enchaîne sur l'effet produit par cette bonne nouvelle sur le berger. Ce changement d'humeur se comprend mal si on s'en tient à la seule réponse négative du paysan.

Le découpage en strophes facilite le raccourcissement. Dans « L'embarquement », texte long composé à l'origine de 722 vers à rimes suivies, il a

3. Le recours à cette préposition provençale n'empêche pas que dans le vers 90 « Jusques delay n'on finis l'ondo » de Despuech, l'adaptateur maintienne la forme d'origine française : « Jusques là onte finis l'ondo ». La priorité, dans ce vers, aura sans doute été le remplacement de la forme *n'on* par un équivalent plus immédiatement transparent pour le lecteur provençalophone.

fallu recourir à la suppression pure et simple de vers. Ces ensembles sont relativement peu nombreux et ils correspondent essentiellement à des énumérations dont le texte de Despuech abonde (vv. 213-216, 221-228, 251-252, 255-256, 259-266, 275, 278-280, 293-297, 325-326, 347-348, 707-717, 719-720). Hormis les énumérations, les suppressions concernent une allusion à Panurge (325-326), la dernière réplique du Bourgeois (716-717), ainsi qu'une indication liée aux conditions d'énonciation du texte de Despuech (« Pòde pas, fay pas pus de jour / Te lou diray un autre jour », 719-720). En tout, ce sont cinquante vers de l'original languedocien qui disparaissent dans la version provençale. L'adaptateur, cependant, ne se contente pas d'opérer quelques coupes dans le texte de base. Certains passages sont supprimés mais ils sont remplacés par un ensemble plus réduit de vers. Tel est le sort réservé aux vers 417-444 qui passent de 28 à 3 vers ou, de façon moins spectaculaire, aux vers 603-608, où six vers sont réécrits en deux. L'adaptateur ne s'est donc pas contenté de cisailier. Il a certes opéré un certain nombre de suppressions, mais – il faut le souligner – guère plus de 10 %. Il a aussi, dans ces passages réécrits et dans quelques autres, recomposé, au sens le plus technique, voire réinventé le texte du poète montpelliérain.

LES RÉÉCRITURES

Les modifications apportées au texte même visent d'abord à une provençalisation non seulement linguistique, mais aussi géographique du texte. Celui de Despuech comprenait une liste de quelque 24 noms de localités du Bas-Languedoc (Alès, Anduse, Le Vigan, Pézénas..., vv. 147-165). Ces vers, ramenés à onze, situent l'action en Provence :

Et à chivau su d'un bouën (1666 bouen) Ay
 Prenguerian leou lou camin d'Aix,
 Et piquerian tout d'uno tiro,
 Senso faire gis de reviro,
 Et pui (1666 puis) d'Aix senso s'arresta
 Coumenserian de galoupa
 Vers Malomouert prez de durenço (1666 Durenso)
 Per fa lou tour de la Prouvenço,
 Et la plus part dou Dauphinat,
 Quan fouguerian dessu de Gap
 Vounte la negeo (1666 nejo) toujours veillo
 Retournerian drech à Marseillo⁴ (1665, 129-130 = 1666, 64)

4. Le texte de Despuech mentionne aussi Marseille (« Enfin intreren dins Marceillo », 166), mais il faut remarquer la formulation du texte provençal : pourquoi revenir à Marseille, si ce n'est qu'on s'y trouve déjà ?

Le personnage de Caramantran subit le même destin. La version languedocienne le faisait venir de Lunel et lui conférait une figure inquiétante de hors-la-loi. Ces deux aspects sont gommés et remplacés pour le public provençal par une origine locale :

Et baniguet en criminel
Caramantran qu'es de Lunel
(1650, 28)

Et descasset de son houstau
Caramantran qu'es Prouvençau.
(1665, 124 ; 1666, 59)

Certains passages font l'objet d'une recomposition où l'adaptateur mêle les vers d'origine dont il se contente de provençaliser la langue et ceux de sa propre facture, n'hésitant pas, de plus, à supprimer, bien sûr, mais aussi à modifier l'ordre du texte de base. Cette pratique est particulièrement visible dans le passage suivant (les ajouts de l'adaptateur sont en gras) :

1650	Tant de piquos, tant d'espaillieiros, 194 Cinquanto millo bandoulieiros Tant de pouignaux, tant d'estocs forts; Tant de roüiets à grans ressorts Tant d'espasos, tant de fourchinos 198 Tant de plomb, tant de mechos fins Tant de perriez, tant de canons Tant que noun sçabe pas sous nons. Pioy per encouratgea sa troupo 202 Avian deque per fa de soupo Forço vieures, cruses et quiochs Quatre cens quintaux de besquiochs, Forço moutous, de vaquos grassos 206 Cinq cens singlas, millo becassos Cent cocqs d'indos, tant de capous Quaranto douxenos de missous Ventre de porcs, manouls, reboulos. 210 Son galinié tout plen de poulos, Poulets, pigeons, lebres, lapins Cent grands bachas, millo toupins (1650, 33)	1666 ⁵	Tant de piquos, tant d'espaillieiros, Cinquanto millo bandoulieiros, Tant de parriez, tant de canouns, Tant que non sabi pas seis noms, Tant d'espasos, tant de fourchinos, Tant de plomb, tant de mechos fins, Fouerço vieures, cruses et cuech, Quatre cens quintaux de bescuech, Cent millo huous per d'honneleto Ou per bouillir dins de cassetos, Et per la troupo encouragea Avian deque per fa mangea : Fouerço vedeous de vaquos grassos, Cinq cens sengliers, millo becassos, Mila cocdindes, tant de capouns, Quinge trentanias de moutouns, Ventre de puerc, de plenos tinos, Soun galinier ⁶ plen de galinos, Poulets, pigeons, lebres, lapins, Milo gamatos, cinq cens toupins (1666, 65-66 ; 1665, 131)
------	---	-------------------	---

5. Les variantes sont peu nombreuses entre les éditions de 1665 et 1666. Nous donnons ici le texte de 1666. Le texte de 1665 porte : 196. Tan noums 197. Tan tan 198 Tan tan 201 houmeleto 204. *mangea* est suivi d'une virgule 203. Fouerso 205 *vedeou* est suivi d'une virgule 207 cocdindos 210. galinier.

6. Le texte de 1666 porte par erreur *galinir*.

La métrique est un peu malmenée (le vers 207 est devenu hypermétrique), mais le résultat est là : l'adaptateur, même s'il est loin d'atteindre la puissance esthétique de Despuech, fait à son tour œuvre de poète. Les réécritures qui lui sont dues sont au total peu nombreuses. Elles répondent au désir de rendre le texte plus accessible au lectorat provençal, en éliminant les supposées zones d'obscurité que ce soit d'un point de vue dialectal ou culturel⁷. À deux reprises, alors qu'il n'a supprimé aucun vers de l'auteur, il procède même à des ajouts. Dans l'évocation du Moyen-Orient, alors qu'il vient d'être question du Nil (628), deux vers sont ajoutés consacrés aux crocodiles que l'on rencontre sur les bords du fleuve égyptien. Quelques vers plus loin, à propos de la Syrie (630), le texte s'augmente à nouveau de deux vers :

Ravaget touto la Syrie,
 Caiffo, Jaffo, Barut, Tourtouzo,
 La montagno Carmel famouzo⁸ (1665, 144-145 ; 1666, 79)

Ces ajouts, surtout la suite de villes orientales, témoignent d'une culture géographique, mais aussi poétique comparable à celle de l'auteur montpellierain. Ils signalent aussi moins un désir de rivaliser avec le modèle – il serait exagéré de le croire – que celui, d'une façon active, de rentrer dans son jeu, de prendre part à son écriture. Un peu comme si le texte avait séduit par son abondance, la même que l'on s'efforce toutefois de canaliser quelque peu par endroits, et comme s'il exerçait en retour une certaine fascination sur l'adaptateur en charge de le modifier. Ajouter (à peine) à la pléthore du texte, c'est pour l'auteur adhérer à une esthétique au point de la faire sienne et, respectueusement, de s'y essayer.

Tout bien pesé, cette adaptation paraît bien menée. On pourra certes reprocher à l'adaptateur le décompte des syllabes dans quelques vers⁹ ou regretter une coupure malheureuse, mais tant pour la qualité de la langue que pour les effets à porter à son propre crédit (remplacements, ajouts), le résultat ne paraît pas indigne de l'original.

7. Ainsi s'explique, par exemple, la disparition, au v. 15, de l'âne de Gignac, animal totémique de cette localité proche de Montpellier. Ces modifications nous renseignent aussi sur les goûts de l'adaptateur. Ce n'est pas un grand admirateur de Guez de Balzac. Quand Despuech célébrait « La puissanto et discreto lenguo / De Balzac, nostre Ciceron » (15), il écrit « De Balzac, ou de Ciceron » (1665, 129 ; 1666, 63). Il apprécie les proverbes puisque deux vers (487-488) au contenu peu significatif sont remplacés par un ensemble à valeur gnomique (« Jamay sadouls de si grata / Car quand mangeo la fau freta », 1665, 139 ; 1666, 73).

8. « Il ravagea toute la Syrie, / Kaiffa, Jaffa, Beyrouth, Tortose, / Le célèbre Mont-Carmel ».

9. Certains vers sont devenus hypo- (54, 185, 411, 481) ou hypermétriques (542, 639, 644, 695), mais il arrive aussi que certaine incorrection du texte de Despuech soit corrigée (23, 412).



Les cas d'adaptations transdialectales en domaine occitan, sous l'ancien Régime, ne sont pas *a priori* très nombreux. L'exemple le plus connu demeure, au XVIII^e siècle, la réécriture en dialecte languedocien oriental (Montpellier) dont fit l'objet l'opéra de Cassanéa de Mondonville, *Daphnis et Alcimadure*¹⁰. Il en existe peut-être d'autres, guère repérés jusqu'à présent¹¹. En attendant qu'ils soient un jour débusqués, on peut d'ores et déjà constater que celui-ci signale d'abord la fortune du poète languedocien Despuech au-delà du Rhône. Et précisément, le fleuve qui sépare la Provence du Languedoc ne semble pas faire ici office de frontière étanche. Le disciple et éditeur de Despuech, Jacques Roudil, à Montpellier, connaît l'existence d'œuvres poétiques en provençal¹². Sans que ces cas doivent invalider notre conception d'une littérature de langue occitane fonctionnant alors par foyers parallèles, ils invitent cependant à nuancer les conclusions en forme de généralisation. Des communications existent, au moins entre la Provence et le Languedoc oriental, entre les auteurs et les œuvres. Leur identification et leur inventaire restent à mener.

-
10. La première version de *Daphnis et Alcimadure, pastorale languedocienne* paraît en 1754. Dès l'année suivante, on publie à Montpellier *Daphnis et Alcimaduro, pastourola toulouzeno [...] accoumoudado a nostre patois de Moutpellié* (Montpellié, Rochard, 1755).
 11. Dans le domaine de la littérature religieuse, au XVI^e siècle, on connaît l'adaptation, réalisée à l'intérieur de l'ensemble languedocien de l'*Instructions als rectors*, v. Jean-Pierre Chambon, « *L'Instruction dels rictors, vicaris et autres ayant charge d'armas aus diocesis de Rhodes et de Vabres per mestre Joan Jarson : un cas de transdialectalité languedocienne au milieu du XVI^e siècle* », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 41, 1997, p. 103-127.
 12. « Sur las fouliés dau Sage. Vers acrostiches », éd. Barral, II, 73, n° 18. Un des auteurs de pièces liminaires dédiées à Despuech, dans l'édition de 1636 reprise en 1650, mentionne le Provençal Bellaud de La Bellaudière (éd. Vieu 2007, 60).